

Parlamentsdienste

Services du Parlement

Servizi del Parlamento

Servetschs dal parlament



Commissions de la politique de
sécurité

Secrétariat

CH-3003 Berne

Tél. 058 322 97 58

Fax 058 322 96 53

www.parlement.ch

sik.cps@parl.admin.ch

**La Commission de la politique de
sécurité du Conseil national
pendant la 49^e législature
(2011–2015)**

Contenu

- 1 Mandat
- 2 Objets traités pendant la 49e législature (2011 - 2015)
- 3 Composition de la commission, sous-commissions
- 4 Nombre de séances nécessaires
- 5 En bref : les grands dossiers dont se saisira la commission pendant la 50e législature, de 2015 à 2019 (selon l'état actuel des connaissances)

1 Mandat

En vertu de [l'art. 44, al. 1](#), de la loi sur le Parlement (LParl), les commissions législatives :

- a. procèdent à l'examen préalable des objets qui leur ont été attribués ;
- b. examinent et tranchent les objets sur lesquels elles sont appelées à statuer définitivement en vertu de la loi ;
- c. suivent l'évolution sociale et politique dans leur domaine de compétences ;
- d. élaborent des propositions visant à résoudre des problèmes relevant de leur domaine de compétences ;
- e. veillent, dans leur domaine de compétences, à ce que des évaluations de l'efficacité soient effectuées; à cette fin, elles soumettent des propositions aux organes concernés de l'Assemblée fédérale ou donnent un mandat au Conseil fédéral;
- f. tiennent compte des résultats des évaluations de l'efficacité.

Par décision du bureau du 18 novembre 2011 et en vertu de modifications ultérieures, la Commission de la politique de sécurité du Conseil national (CPS-N) s'est vu attribuer les domaines de compétences suivants :

- Armée (y compris les constructions militaires),
- Sécurité intérieure et réseau national de sécurité,
- Lutte contre le terrorisme, coordination et prestations de service de la police,
- Protection de la population,
- Service civil,
- Politique de sécurité et de paix,
- Promotion civile et militaire de la paix dans le domaine de la politique de sécurité,
- Politique d'armement,
- Armes,
- Désarmement et non-prolifération des armes,
- Approvisionnement économique du pays,
- Formation stratégique à la conduite, gestion des crises par la Confédération.

2 Objets traités pendant la 49^e législature (2011–2015)

21 Répartition par type d'objet

La CPS-N a procédé à l'examen préalable de 208 objets, qui se répartissent comme suit :

	Type d'objet	Nombre	Remarques
a.	initiatives populaires	1	
b.	projets d'acte du Conseil fédéral	42	
c.	rapports du Conseil fédéral	20	
d.	co-rapports	3	
e.	examens préalables d'initiatives parlementaires	6	3 « donner suite » 3 « ne pas donner suite »
f.	examens préalables d'initiatives de canton	2	
g.	élaboration de projets (iv. pa., iv. ct. 2 ^e phase, iv. com.)	0	
h.	projets de l'autre conseil (iv. pa. élaborées par une commission de l'autre conseil)	0	0
i.	interventions de la commission	13	11 motions 2 postulats
k.	motions de l'autre conseil (et motions modifiées de son propre conseil)	8	
l.	pétitions	9	7 « ne pas donner suite » 2 « examen suspendu »
m.	Consultation de projets d'ordonnances	3	
n.	Examen de mandats de prestations	1	
o.	objets internes	100	
	Total	208	

22 Projets émanant du Conseil fédéral

Les principaux projets du Conseil fédéral étaient les suivants :

- [12.073](#) n Oui à l'abrogation du service militaire obligatoire. Initiative populaire
- [14.069](#) é Développement de l'armée. Modification des bases légales
- [14.022](#) n Loi sur le renseignement
- [14.065](#) é Système de traitement de données relatif à la surveillance des télécommunications. Systèmes d'information de police de la Confédération. Evolution et exploitation
- [14.076](#) é n Al-Qaïda et "Etat islamique". Interdiction des groupes ainsi que de leurs organisations apparentées
- [14.059](#) n Loi sur le service civil. Modification
- [14.067](#) é Loi sur l'approvisionnement du pays. Révision totale
- [13.109](#) n Amélioration de l'échange d'informations entre les autorités au sujet des armes. Loi
- [13.017](#) é Prestations de sécurité privées fournies à l'étranger. Loi
- [15.029](#) é Loi sur les douanes. Révision partielle

Vous trouverez un résumé du message, du rapport et des délibérations dans Curia Vista (en cliquant sur les liens ci-dessus). Un classement thématique des objets est en outre disponible dans les [rétrospectives des législatures proposées par le Service de documentation](#).

23 Élaboration de projets

La CPS-N n'a pas élaboré de projets durant la période écoulée.

24 Projets d'acte de l'autre conseil

La commission n'a procédé à l'examen d'aucun projet d'acte de l'autre conseil.

25 Examens préalables

Durant la période sous revue, la CPS-N a procédé à l'examen préalable de 6 initiatives parlementaires émanant de son propre conseil (les domaines concernés étaient la frontière et le Cgfr, la lutte contre le terrorisme, le service civil, les tirs obligatoires hors-service et les abris de protection).



Dans 3 cas, la commission a estimé qu'il n'était pas nécessaire de légiférer ([11.419](#) iv. pa. Nidegger, [12.445](#) iv. pa. Groupe GL et iv. pa. [13.481](#) Glättli). Les trois initiatives ont également été rejetées par le Conseil national.

En revanche, la CPS-N a admis qu'il était nécessaire de légiférer en matière de service civil (iv. pa. [10.528](#) Engelberger) ainsi que dans le domaine des effectifs des gardes-frontière (iv. pa. [10.515](#) Reymond). Les deux initiatives ont finalement été rejetées par le Conseil des Etats. En matière de lutte contre le terrorisme (iv. pa. [15.407](#) Groupe RL), l'approbation par la CPS-E doit encore avoir lieu.

Pour le reste, la CPS-N n'a procédé à l'examen préalable d'aucune initiative émanant du Conseil des États.

Durant la période écoulée, la CPS-N a procédé à l'examen préalable de deux initiatives déposées par un canton ([13.308](#) iv. ct. VD et [14.305](#) iv. ct. BE) et a décidé pour l'heure de suspendre ses travaux.

26 Interventions

Durant la période sous revue, la CPS-N s'est montrée très active en élaborant 11 motions et 2 postulats. Elle est surtout intervenue dans les domaines des finances de l'armée, d'acquisition d'armement et de plan directeur pour les Forces aériennes, d'armes à feu, d'actes de violence en marges de manifestations sportives et de hotline téléphoniques en relation avec de jeunes se radicalisant.

À cela s'est ajouté l'examen de 8 motions émanant du Conseil des États, dont 6 ont été approuvées. Celles-ci abordaient principalement les thèmes de la surveillance exercée sur le service de renseignement et de sécurité des données, de l'industrie d'armement, de mise hors service de systèmes d'armement et d'un ombudsman.

27 Consultations sur des projets d'ordonnance, information et coordination

Outre les objets qui lui ont été attribués par les bureaux des Chambres fédérales, la CPS-N, en vertu de l'art. 44, al. 1, let. c et d, LParl (cf. plus haut), a traité divers problèmes d'actualité relevant de son domaine de compétences. En résumé, la liste des activités qu'elle a menées ou des sujets qu'elle a abordés à ce titre comprend entre autres :

- les *Séminaires de politique de sécurité* instaurés par la commission sous la présidence du Conseiller national Bruno Zuppiger. Ces séminaires de deux jours ont pour objectif d'approfondir un thème particulier en invitant des responsables politiques, des institutions concernées et des experts en la matière. La première édition de fin août 2009 a été consacrée à la politique

d'armement de la Confédération et le second de mai 2011 au réseau national de sécurité. Les séminaires 2013 et 2015 ont été consacrés respectivement aux défis sécuritaires des grandes agglomérations (2013) et à la sécurité à la frontière sud (2015) ;

- plusieurs entretiens avec la cheffe du DFF et le chef du DDPS ainsi qu'avec les représentants des cantons sur l'amélioration de l'échange d'information entre autorités fédérales et cantonales afin de lutter contre les abus en matière d'armes à feu ;
- plusieurs entretiens avec le chef du DDPS sur les problèmes constatés au sein de l'armée et du département (y compris les enseignements tirés de l'exercice-cadre d'état-major de l'armée STABILO DUE), ainsi que sur le développement de l'armée. Avec la cheffe du DFF et le chef du DDPS, plusieurs entretiens ont eu lieu sur la question du financement de l'armée ;
- plusieurs entretiens avec le chef du DEFR et le chef du DDPS sur l'évolution dans le domaine du service civil ;
- les questions d'armement : la CPS-N a étudié plusieurs questions relatives à l'armement, notamment dans le domaine des Forces aériennes, en relation avec l'acquisition de nouveaux avions de combat destinés à remplacer partiellement la flotte des Tiger F-5 (acquisition du Gripen) ainsi que des questions relatives à l'avenir des Forces aériennes après la votation populaire concernant le Gripen ;
- l'immobilier militaire : la CPS-N a de nouveau examiné la question de la gestion durable des immeubles du DDPS (planification immobilière, entretien, loyers à la charge des utilisateurs, utilisation d'énergies renouvelables, etc.) ;
- les visites d'information et visites à la troupe : des sous-commissions de la CPS-N accomplissent chaque année une série de visites d'information et à la troupe selon une pratique bien établie. Le but de ces visites est, d'une part, de pouvoir discuter directement avec les militaires et les responsables des lacunes d'Armée XXI, ainsi que de prendre la température à propos d'autres sujets d'actualité. La liste des visites effectuées durant la période sous revue figure en annexe de ce document ;
- Le Forum de politique de sécurité avec une délégation du Bundestag allemand, qui a été initialisé en 2013. La rencontre de deux jours a eu lieu à la fin janvier 2013 à Berlin et en janvier 2015 à Berne ;
- 1 consultation relative à un mandat de prestations (art. 44 LOGA ;), ainsi que trois consultations sur des projets d'ordonnance du Conseil fédéral ;

- plusieurs rencontres avec des délégations étrangères (les délégations de la CPS-N étant généralement accompagnées de délégations de la CPS-E).

D'une manière générale, il est permis d'affirmer que la CPS-N a parfaitement rempli le rôle qui lui est assigné conformément à l'art. 44, al. 1, let. c et d, LParl et qu'elle a été un interlocuteur de poids vis-à-vis du DDPS. Grâce à son action, la commission a pu parfois intervenir très tôt dans les discussions (par ex. sur la question des armes à feu, de la stratégie de la Confédération en matière de dangers cybernétiques, de la stratégie de la Confédération en matière de protection des infrastructures critiques ou encore au sujet du service de renseignement) et être associée en amont à l'orientation des travaux. La meilleure coordination possible a été assurée entre la CPS-N et la CPS-E.

La coopération avec les autres commissions législatives ainsi qu'avec les Commission de surveillance et la Délégation des Commissions de gestion peut être jugée de manière positive. L'échange d'information entre les commissions et leurs secrétariats a par ailleurs bien fonctionné.

Depuis 2003, la délégation de l'Assemblée fédérale auprès de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN ([délégation AP OTAN](#)) est une délégation permanente. Elle est composée des présidents et vice-présidents des CPS. La délégation a participé à plusieurs travaux de l'AP OTAN (notamment à ses deux sessions annuelles). À noter que la délégation suisse auprès de l'AP OTAN rédige son propre rapport annuel, qu'elle présente aux deux conseils.

3 Composition de la commission, sous-commissions

31 Présidence

- Président session d'hiver 2011 – session d'hiver 2013 :
Chantal Galladé (PS, Zurich)
- Président session d'hiver 2013 – session d'hiver 2015 :
Thomas Hurter (UDC, Schaffhouse)
- Vice-président session d'hiver 2011 – session d'hiver 2013 :
Thomas Hurter (UDC, Schaffhouse)
- Vice-président session d'hiver 2013 – session d'hiver 2015 :
Corina Eichenberger-Walther (PLR , Argovie)

32 Membres de la commission

- Composition de la commission à partir de la session d'hiver 2011 : *Galladé, Hurter Thomas, Allemann, Barthassat, Borer, Bortoluzzi, Büchler, Eichenberger, Fehr Hans, Fischer Roland, Flach, Fridez, Geissbühler, Glanzmann-Hunkeler, Graf-Litscher, Haller-Vannini, Hiltbold, Malama, Müller Geri, Müller Walter, Perrin, Schläfli, van Singer, von Siebenthal, Voruz*
- Démissions et nouveaux membres depuis la session d'hiver 2011 :
 - Stolz remplace Malama depuis le 11 décembre 2012 ;
 - Glättli remplace Müller Geri depuis le 8 avril 2013 ;
 - Perrinjaquet remplace Stolz depuis 19 septembre 2013 ;
 - Clottu remplace Perrin depuis 19 septembre 2013 ;
 - Romano remplace Barthassat depuis le 17 février 2014 ;
 - Golay remplace Clottu depuis 31 mars 2014 ;
 - Trede remplace Glättli depuis le 7 avril 2014 ;
 - Winkler remplace Haller depuis le 20 avril 2015.

33 Sous-commission

La commission a institué la sous-commission suivante :

- sous-commission « remplacement de l'avion de combat (TTE) » ;
Hurter, Allemann, Büchler Jakob, Eichenberger, Fehr Hans, Fridez, Müller Geri und Perrin; en activité entre février 2012 et février 2013. Cette sous-commission a publié deux rapports (l'un concernant la [procédure d'évaluation](#) et l'autre concernant [d'autres questions](#)).

4 Nombre de séances nécessaires

41 Commission

Ces travaux ont exigé au total 37 séances, équivalant à 67 jours de séance ou 313 heures (soit 4,68 heures par jour de séance en moyenne). Au total, 6 séances se sont déroulées en période de session, équivalant à 9,25 heures (soit 2,30 heures par jour de séance en moyenne).

42 Sous-commission

Ces travaux ont exigé au total 35 séances, équivalant à 38 jours de séance ou 147,9 heures (soit 3,70 heures par jour de séance en moyenne).

5 Perspective

1. Rapport de politique de sécurité (Le Conseil Fédéral Conseil a adopté le projet s'y rapportant le 11 novembre 2015, ouvrant ainsi la consultation, qui durera jusqu'au 4 mars 2016)
2. Obligation générale de servir
 - a. Rapport du groupe d'étude sur l'obligation généralisée de servir
 - b. Rapport concernant la mise en oeuvre de la stratégie de la protection de la population et de la protection civile 2015+
3. Message sur l'armée (comprenant Programme d'armement, Immobilier du DDPS et Renouvellement matériel de l'armée)
4. Crédit EEP (études de projets, essais et préparatifs d'achats) Nouvel avion de combat
5. Lutte contre le terrorisme
 - a. [15.407](#) n Iv.pa. Groupe RL. Adoption d'une disposition pénale réprimant le terrorisme
6. Sécurité à la frontière
 - a. [15.443](#) n Iv.pa. Reimann Lukas. Renforcement de la sécurité. Réintroduire et intensifier les contrôles aux frontières
7. Service de renseignement
 - a. Consultation de l'ordonnance concernant la loi sur le renseignement
 - b. [15.3498](#) Mo. Conseil des Etats (CPS-CE (14.022)). Surveillance exercée sur le Service de renseignement de la Confédération. Mise en oeuvre
8. Message portant sur la création d'une loi sur la sécurité de l'information (Procédure de consultation achevée)
9. Révision partielle de la loi fédérale sur la taxe d'exemption de l'obligation de servir (LTEO) -> Entrée en vigueur prévue le 1.1.2018. (Procédure de consultation planifiée)
10. Rapport de la CdG-E. Coopérations internationales dans les domaines de l'instruction militaire et de l'armement

ANNEXE – Liste des visites d’information et à la troupe 2012 - 2015

2012	
Groupe artillerie 54 Centre de formation Bière (non annoncée)	Bière
Forces aériennes et aérodrome militaire Meiringen	Meiringen
Place d’armes St. Luzisteig et bat inf 56	St. Luzisteig
Centre de formation Sécu mil / Académie de police	Savatan
Armée finlandais	Helsinki

2013	
Division des Relations internationale de la Défense	Berne
Bataillon d’aide en cas de catastrophe 2	Genève
MELANI	Berne
Groupe engins guidés DCA légère 5 (non annoncée)	Brigels
Exercice de défense aérienne ALAVIA 2013	Landivisiau (F)

2014	
Engagement de l’armée au profit de la Patrouille des Glaciers	La Barma - Verbier
Commandement des forces spéciales	Isonne
Escadrille drones 7 et du commandement drones 84	Emmen
ER chars 22 (non annoncée)	Bure
Exercice du réseau national de sécurité 14	Berne

2015	
Centrale nationale d’alarme	Zurich
CR bat ondes dirigées 17	Herisau
Ecoles transm/aide commandement 61 (non annoncée)	Frauenfeld